

---

## **Construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur**

---

### **Projet**

Hydro-Québec a débuté les travaux de construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

### **Description des travaux**

- **Déboisement de l'emprise existante**

Les travaux de déboisement de l'emprise de la ligne existante qui ont débuté l'automne dernier seront complétés d'ici la fin du mois juin.

- **Aménagement de chemins et de sentiers temporaires**

L'utilisation de chemins municipaux existants est privilégiée afin d'accéder à l'emprise de la ligne existante. Toutefois, en raison de la topographie accidentée à certains endroits, des chemins et de sentiers temporaires ont dû être aménagés.

Pendant les travaux, Hydro-Québec prend toutes les mesures pour favoriser une utilisation conjointe et sécuritaire de ces chemins avec les autres utilisateurs :

- Installation de panneaux de signalisation pour respecter les limites de vitesse;
- Installation de panneaux de signalisation pour limiter l'accès au chantier et interdire la circulation de véhicules tout terrain dans l'emprise;
- Surveillance journalière de l'état des routes.

À **Sainte-Adèle**, les différents chemins municipaux qui seront empruntés pour les besoins du chantier de construction de la ligne sont : chemin du Grand-Héron, montée Binette, rue Morin, montée du Paysan, rue des Perce Neige, rue des Pierrailles, rue de Plaisance, chemin du Paysan, rue des Perdreaux, rue du Sommet-Vert, chemin du Mont Loup Garou et chemin du Moulin.

### **Démantèlement des anciens pylônes**

Le démantèlement des anciens pylônes à Sainte-Adèle débutera d'ici la fin du mois de mai et se prolongera jusqu'à la fin du mois de juin.

Une ligne de contournement temporaire a été mise en service récemment dans le secteur de la rue Morin afin d'assurer l'alimentation électrique des clients tout au long des travaux de construction de la ligne.

- **Mise en place des fondations et des pylônes**

De nouvelles fondations devront être construites afin d'ériger les nouveaux pylônes. La mise en place de ces fondations impliquera des travaux d'excavation, de remblayage et de nivellement.

La circulation de camions sur certains chemins municipaux sera nécessaire afin d'acheminer, dans l'emprise de la ligne, le matériel de remblai requis pour les fondations et l'acier pour l'assemblage des pylônes.

Cette étape est déjà débuté près de la rue Morin et se prolongera jusqu'à la fin du mois de septembre 2018.

- **Assemblage des pylônes, déroulage des conducteurs et mise sous tension**

L'assemblage des pylônes se fera sur place et dans l'emprise de la ligne. Suivront le levage des pylônes, l'installation des chaînes d'isolateurs, la pose des conducteurs, des câbles de garde et des contrepoids.

Cette étape qui a débuté près de la rue Morin implique peu de circulation sur les chemins municipaux.

## **Horaire des travaux**

Les travaux de construction se déroulent du lundi au jeudi entre 7 h et 18 h. Exceptionnellement, des travaux pourraient être effectués en dehors des heures prévues et les fins de semaine pour respecter les échéanciers ou pour effectuer des manœuvres particulières. Dans ce cas, les autorités municipales concernées en seraient avisées au préalable.

**Le chantier fera relâche pendant les deux semaines de vacances de la construction.**

## **Calendrier général**

---

Mise en service de la ligne	Automne 2018
Remise en état des lieux	Automne 2018-printemps 2019

---

## **Pour renseignements**

**Ligne Info-projets Laurentides : 1 800 465-1521, poste 6022**

## **Pour en savoir davantage sur le projet**

[www.hydroquebec.com/grand-brule-saint-sauveur](http://www.hydroquebec.com/grand-brule-saint-sauveur)